

Interview-N'Dri Narcisse (Cadre du RHDP) : « Alassane Ouattara ne pouvait que réussir le pari de faire de notre pays un modèle de développement économique durable comme les grandes nations »

Ancien vice-président du PDCI, N'Dri Narcisse a été président du Conseil de surveillance de ce parti et membre du Bureau politique en septembre 2013. Il a ensuite occupé la fonction de secrétaire exécutif chargé des commissions techniques nationales de 2014 à fin 2021. A ce titre, il a supervisé les travaux de rédaction du projet de société et du programme de gouvernement du PDCI. N'Dri Narcisse a surtout exercé les fonctions de directeur de cabinet d'Henri Konan Bédié. Dans cette interview exclusive, il revient sur les raisons de son départ du PDCI pour rejoindre le RHDP.

Fév 3, 2026 - 17:53



Le Patriote : Vous occupiez plusieurs fonctions au sein du PDCI. A la grande surprise de nombreux Ivoiriens, vous avez claqué la porte pour rejoindre le RHDP du vivant d'Henri Konan Bédié, alors président du PDCI. Peut-on aujourd'hui connaître les raisons de ce divorce ?

N'Dri Narcisse : Mon départ du PDCI-RDA résulte du triste constat d'une mauvaise gouvernance dans l'application des décisions issues du bureau politique du 29 septembre 2022. En effet, ce bureau politique avait décidé de convoquer une nouvelle réunion au plus tard le 15 décembre 2022, à l'effet de convoquer urgemment le 13eme congrès ordinaire du PDCI-RDA.

Il avait formellement décidé que les travaux préparatoires de ce bureau politique, devant convoquer ce congrès, soient confiés au Conseil de surveillance du PDCI-RDA que je présidais.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de cette mission, nous membres dudit conseil (moi-même, Kouamé Kouakou Lacina, secrétaire général du Conseil de surveillance, Honorable Gozé Seplé Bernard, membre du Conseil de Surveillance) sommes allés rencontrer, le 3 octobre 2022, à Daoukro, le président du PDCI-RDA pour recueillir ses avis et recommandations sur les points à aborder, pour la conduite du prochain bureau politique, conformément aux directives du bureau politique du 29 septembre 2022.

Contre toute attente, le Président Henri Konan Bédié nous informe que le Comité de pilotage, mis en place pour la tenue du bureau politique qui venait de s'achever le 29 septembre 2022, va conduire les travaux préparatoires du bureau politique devant se tenir avant le 15 décembre 2022.

Surpris, nous avons dit au président du parti que c'est le bureau politique qui a demandé au Conseil de surveillance de conduire les travaux préparatoires de ce prochain bureau politique.

Le président du PDCI-RDA a renchéri pour dire que confier les travaux préparatoires du prochain bureau politique au Comité de pilotage et non au Conseil de surveillance, tel que décidé par le bureau politique, lui créerait moins de problèmes.

LP : Quelle a donc été votre réaction ?

NN : Nous n'avons pas abdiqué, c'était une responsabilité que le bureau politique avait confiée au Conseil de Surveillance et nous nous devons de veiller à son application jusqu'à ce qu'une décision officielle contraire soit prise et désengage le Conseil de Surveillance devant les instances du parti.

J'ai rencontré à nouveau, pour le compte du Conseil de surveillance, le président du PDCI-RDA, le 4 novembre 2022, à Abidjan, pour lui présenter et remettre les projets de documents finalisés par le Conseil de surveillance afférents au prochain bureau politique, pour avis et orientations.

Après avoir félicité et remercié le Conseil de surveillance pour l'exécution diligente des décisions du bureau politique du 29 septembre 2022 dernier, le président du PDCI-RDA m'a instruit de prendre attache avec le Comité de veille juridique, présidé par Maître Blessy Chrysostome, qu'il venait de recevoir afin que nous soyons situés sur les nouvelles dispositions prises par ses soins pour les prochaines activités du parti.

LP : Quel a été le dénouement de cette nouvelle orientation prise par ces organes ?

NN : Cette violation a conduit à la convocation irrégulière, le 29 novembre 2022 par le communiqué du président du PDCI-RDA, des membres des instances statutaires du parti au 7ème congrès extraordinaire pour élire le président en lieu et place du 13ème Congrès ordinaire, régulièrement et légalement décidé par le 6ème Congrès extraordinaire du 15 octobre 2018.

En résumé, il y avait manifestement une double violation : des décisions du 6ème congrès extraordinaire du 15 octobre 2018, exigeant la tenue d'un congrès ordinaire pour le renouvellement de toutes les instances et les organes du parti ; des résolutions du bureau politique du 29 septembre 2022, confiant au Conseil de surveillance la préparation et l'organisation d'un prochain bureau politique, au plus tard le 15 décembre 2022, pour la préparation et la convocation du 13ème congrès ordinaire.

LP : Ce congrès extraordinaire a-t-il finalement eu lieu, comme l'ont voulu ces deux organes ?

NN : Non, le congrès extraordinaire n'a jamais eu lieu jusqu'à ce jour. En effet, suite au communiqué du président du parti, indiqué plus haut, les organes de préparation et de validation des candidatures n'ont retenu que la seule candidature du Président Henri Konan Bédié à la date du 8 décembre 2022.

Par la suite, une confusion et une contestation du recours à un congrès extraordinaire pour élire le nouveau président du parti ont vu le jour, au motif qu'il n'y avait pas de circonstances particulières justifiant la convocation d'un congrès extraordinaire, comme ce fut le cas en 1994, avec le décès en décembre 1993 de Son Excellence Félix Houphouët-Boigny, Président de la République et Président du PDCI-RDA. Cette contestation était, pour ma part, fondée. Elle a été menée par certains responsables du parti, respectueux des textes et des usages du parti.

LP : Vous voulez donc dire que tout était réuni, avant le décès du Président Henri Konan Bédié, pour adhérer au RHDP ?

NN : Oui ! À la date du 6 février 2023, tout était réuni pour que je fasse ce saut qualitatif, car je l'avais exprimé au Président Henri Konan Bédié à travers un document indiquant qu'il était impérieux pour la reconstitution de la famille politique du Président Félix Houphouët-Boigny, telle qu'il lui a léguée, d'œuvrer à la création d'un cadre de rapprochement entre le PDCI-RDA et le RHDP, surtout après toutes les péripéties vécues, depuis l'appel de Daoukro du 17 septembre 2014, l'échec de l'intégration du PDCI-RDA dans le parti unifié RHDP lors du bureau politique du 17 juin 2018, les événements liés à la désobéissance civile au Conseil national de transition, les emprisonnements et la libération de tous les détenus desdits

événements et surtout en mémoire de la rencontre majeure à l'hôtel du Golf, le 16 novembre 2020, entre lui et Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République et du RHDP.

Mon adhésion au RHDP a été mûrie et partagée avec le Président Henri Konan Bédié, car le document, évoqué ci-dessus, que nous avons rédigé, à cet effet, Monsieur Kouamé Kouakou Lacina et moi-même a été remis par le président du parti au secrétaire exécutif en chef du PDCI-RDA, Monsieur Maurice Kakou Guikahué. Celui-ci, pour s'en assurer, m'a appelé pour me dire qu'il était en possession de ce document qui lui a été remis par le Président Henri Konan Bédié et qu'il voudrait que nous l'examinions. J'ai marqué mon accord. Je lui ai fait savoir que c'est la seule voie d'avenir pour sauver et pérenniser l'œuvre politique du Président Félix Houphouët-Boigny.

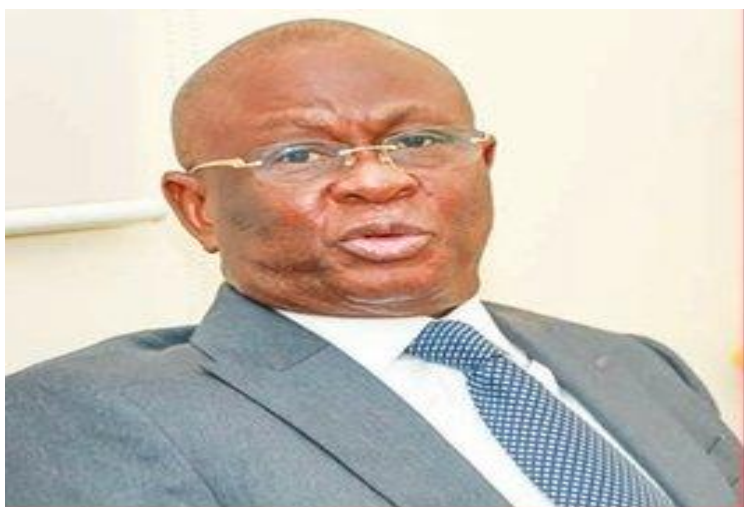
Le secrétaire exécutif en chef du PDCI-RDA, Maurice Kakou Guikahué, ne m'a plus jamais relancé pour l'examen de ce document.

LP : Comment qualifieriez-vous la nature des relations entre les présidents Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara, par la suite ?

NN : Des relations d'amour fraternel, avec un respect mutuel de l'un vis-à-vis de l'autre. Ce sont des êtres humains, comme vous et moi, mais à la seule différence que ce sont des hommes d'État investis de la plus haute et noble responsabilité de faire de leurs concitoyens et concitoyennes des hommes et des femmes heureux, en toute circonstance.

C'est dans ce sens qu'il ne faut jamais cesser de saluer leur intelligence et leur courage politique car ils ont démontré leur capacité à dépasser leurs divergences pour nous offrir le 18 mai 2005 à Paris, nous les adeptes de l'houphouëtiste, le groupement politique RHDP, qui est aujourd'hui le plus grand parti politique de Côte d'Ivoire.

Ils ont vu juste. Que les successeurs du Président Henri Konan Bédié sachent s'en souvenir et fassent le saut qualitatif pour se rapprocher du RHDP pour le bonheur de leurs militants et des Ivoiriens épris de paix, d'amour et de stabilité pour notre beau pays.



LP : Au sein du RHDP, sentez-vous que certains militants vous tiennent encore rigueur de votre long passé au PDCI ?

NN : Non! Pas du tout. Un passé, il faut toujours l'assumer et vivre avec, tout en cultivant de bonnes et respectueuses relations avec de nouvelles personnes qui finiront par vous connaître véritablement et vous aimer! Pourquoi pas ? Pour vous dire, j'entretiens de bonnes relations avec tout le monde au RHDP.

LP : Quel est votre regard sur la gestion actuelle du PDCI-RDA dans l'ère de l'après-Bédié ?

NN : Je suis désormais au RHDP et donc toute analyse de ma part sur la gestion actuelle du PDCI-RDA peut valoir recettes de solutions de sortie de crise. Telle n'est plus ma mission. Tout ce que je peux dire, c'est d'inviter tous les responsables et membres des instances du PDCI-RDA à travailler dans le sens du rapprochement avec le RHDP, comme l'a suggéré, entre les lignes, feu le Président Henri Konan Bédié dans son dernier discours d'orientation prononcé lors du bureau politique en date du 29 septembre 2022. C'est juste un conseil !

LP : Vous occupez aujourd'hui une fonction au cabinet du ministre-gouverneur Ibrahima Cissé Bacongo. Comment se déroule cette collaboration et quelle en est la philosophie ?

NN : C'est vrai, depuis sa nomination en qualité de ministre-gouverneur du District autonome d'Abidjan, il m'a fait l'honneur de m'appeler à ses côtés et m'a nommé au poste de conseiller spécial. Vous voyez bien que, malgré mon long passé au PDCI-RDA, le secrétaire exécutif du RHDP, le plus grand parti politique de Côte d'Ivoire, s'est plu à m'engager à ses côtés pour être un acteur de la lutte pour la restauration de l'ordre urbain, tâche immensément noble dans la recherche du mieux vivre et de l'embellissement du territoire du District autonome d'Abidjan.

Je profite de cette question pour lui exprimer, devant les hommes et devant Dieu, mon infinie reconnaissance et aussi le prier de bien vouloir transmettre ma profonde gratitude et mes respectueux hommages à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République qui permet que je sois à ce poste de conseiller spécial du ministre-gouverneur du District autonome d'Abidjan.

LP : Pouvez-vous nous décrire vos missions et responsabilités à ses côtés ?

NN : Je suis au service du ministre-gouverneur. Je fais partie de son agenda de travail au quotidien sur les sujets qu'il juge importants et opportuns de me confier.

LP : Quelle analyse globale faites-vous de la gouvernance et du projet de société du Président Alassane Ouattara ?

NN : Comme tout Ivoirien doté de bon sens et qui a occupé de hautes responsabilités dans la chaîne de commandement de l'État, je ne peux que me réjouir du succès des politiques publiques engagées par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, depuis novembre 2010, étant à l'hôtel du golf, à ce jour. En un mot, champion de la macroéconomie, tel qu'il l'a démontré dans les plus hautes fonctions assumées au Fonds monétaire international, il ne pouvait que réussir le pari de faire de notre pays un modèle de développement économique et durable comme les grandes nations; d'où sa vision éclairée de la recherche et de l'atteinte de l'objectif de réaliser une Grande Côte d'Ivoire, conformément au projet de société et programme de gouvernement du RHDP.

LP : Justement si vous aviez l'opportunité de rencontrer le président de la République, quel message principal souhaiteriez-vous lui adresser ?

NN : Tous les jours que Dieu fait, tout être rêve d'être entendu par celui ou celle en qui le peuple a placé sa confiance et sa souveraineté : c'est le Président de la République. Un seul message : Infiniment MERCI Monsieur le Président de la République d'avoir donné une suite favorable à mon courrier que j'ai adressé à votre Haute Attention, le 31 janvier 2021, étant encore en détention à la MACA, grâce à l'esprit de fraternité et aux bons soins de mon frère aîné, l'ex-Président du Sénat, Ahoussou-Kouadio Jeannot.

Par Thiery Latt